

Non aux ECLAIR, oui à une vraie éducation prioritaire

Sans bilan, le Ministère a procédé dès le début de l'année 2011 à l'extension du label (E)CLAIR¹ imposé d'autorité à 105 établissements à la rentrée 2010 à la suite des Etats Généraux de la Sécurité à l'école.

Erigeant le « climat scolaire » comme facteur principal d'échec ou de réussite scolaire des élèves, le programme ECLAIR représente à la fois un recentrage de l'éducation prioritaire sur un nombre limité d'établissements à partir de critères discutables et un dévoiement majeur du principe fondateur de « donner plus à ceux qui ont le moins ».

Instrumentalisant le « droit à l'expérimentation » ouvert par l'article 34 de la loi Fillon, il vise à transformer ces établissements désignés autoritairement en laboratoires de déréglementations tous azimuts qui risquent d'être ensuite généralisées à l'ensemble du système éducatif.

L'avis prépondérant des chefs d'établissement préparant un recrutement local sur profil des personnels (y compris les adjoints), des règles de mutation spécifiques (y compris pour les personnels de direction) et l'attribution d'une lettre de mission remettent en cause le statut des personnels, un des fondements du service public, pour lui substituer la notion de contrat. Loin de favoriser la stabilité des personnels, ces mesures en organisent la fuite ; faute de volontaires, les postes restés vacants risquent de n'être occupés que par des personnels précaires, et notamment des contractuels à qui une lettre de mission peut faire espérer la reconduction d'un contrat sur 5 ans.

Le dispositif, en particulier par la création de « préfets des études » à la fois responsables pédagogiques, éducatifs et membres de la direction, est marqué par une confusion inacceptable des missions des enseignants, CPE et COPsy. A cela s'ajoutent des inquiétudes sur le devenir des enseignants référents et des secrétaires des comités exécutifs intervenant dans les établissements et les écoles.

Il est urgent de redonner de l'espoir à tous les élèves en difficultés scolaires et sociales en luttant contre tout ce qui pourrait les assigner à un destin tracé d'avance et les stigmatiser. Il est urgent de centrer les efforts sur les apprentissages en maintenant le même niveau d'exigence pour tous les élèves (et pas seulement les plus « méritants ») et en soutenant ceux qui en ont besoin, dans le cadre de programmes nationaux rénovés et d'horaires nationaux.

Les signataires demandent l'abandon du programme (E)CLAIR. Ils exigent une véritable relance de l'éducation prioritaire, avec des critères nationaux et transparents pour définir la liste des établissements et des écoles qui en relèvent, la volonté politique d'y améliorer à la fois les conditions d'étude des élèves et les conditions de travail des personnels, au sein d'équipes pluriprofessionnelles complètes, et l'investissement des moyens nécessaires en termes d'emplois, de rémunération et de formation des personnels.

¹ Ecoles, Collèges, Lycées pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite